

MODÉLISATION SPATIALE L'ENVAHISSEMENT DES SITES BORÉAUX PAR LES ÉRICACÉES

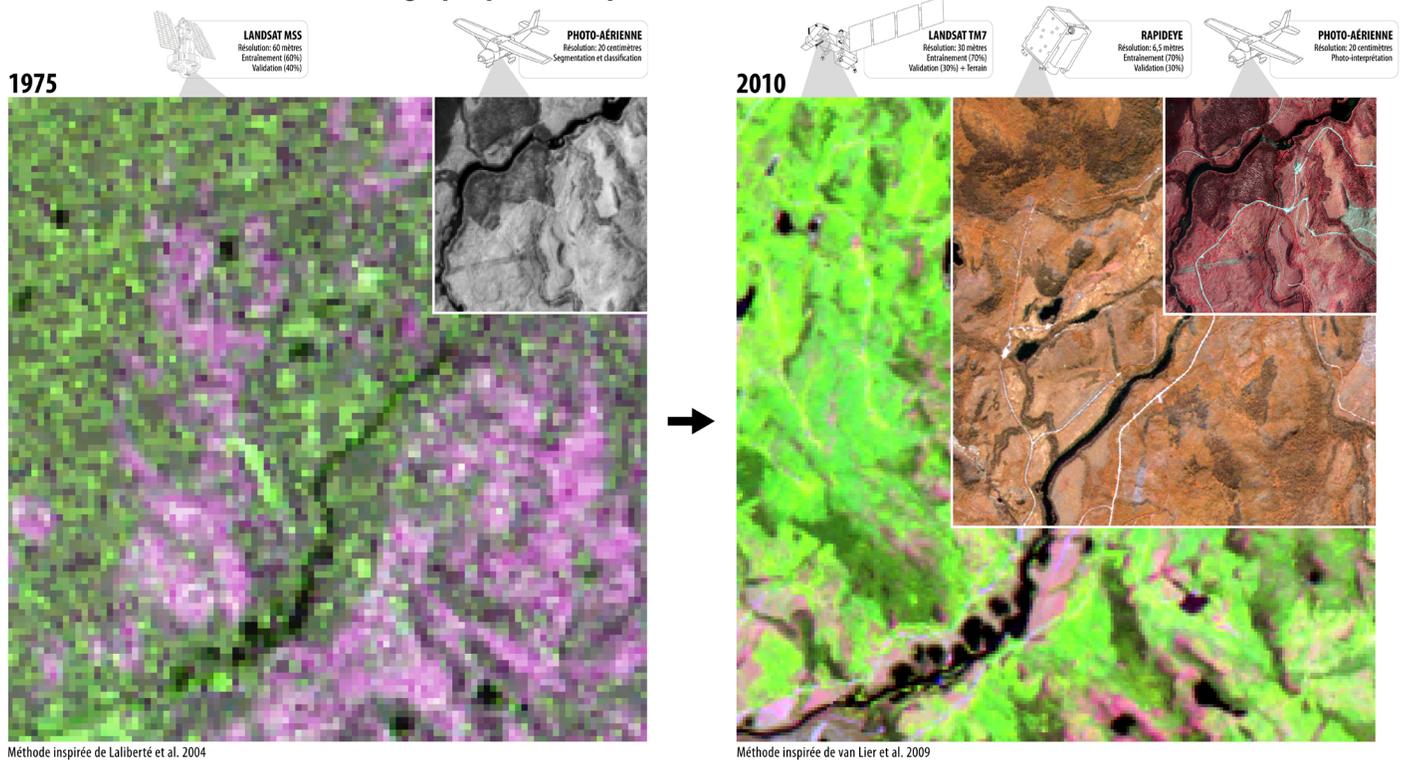
Pierre-Louis Têtu¹, Richard Fournier¹ et Nelson Thiffault²

¹Département de géomatique appliquée, Université de Sherbrooke

²Direction de la recherche forestière, Ministère des Ressources naturelles du Québec

L'envahissement des parterres de coupes et de feux par les éricacées constitue un enjeu significatif de biodiversité et de productivité en forêt boréale. La mise en place de l'aménagement écosystémique nécessite d'évaluer l'ampleur de l'enjeu, ses effets sur la diversité végétale, de même que son intégration à la planification forestière et aux calculs de la possibilité forestière. À cet effet, l'absence d'un suivi cartographique de la distribution spatiale des éricacées et d'un modèle prédictif de l'envahissement à grande échelle limite notre capacité de gestion de cet enjeu. L'objectif général est donc de développer un modèle spatial des règles régissant le risque d'envahissement des sites boréaux par les éricacées pour une vaste région pilote de la Côte-Nord.

OBJECTIF 1 - Réaliser un bilan cartographique historique (1975-2010)

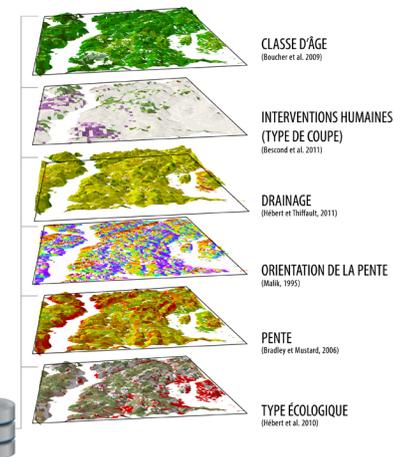


OBJECTIF 2 - Mesurer la capacité des variables du milieu à prédire l'envahissement



Variables explicatives potentielles

La méthode de développement du modèle passe tout d'abord par la réalisation d'un bilan, selon la littérature, des variables spatiales ou non, qui influencent l'envahissement des parterres de coupes par les éricacées. De cette étape exploratoire, il en ressort un ensemble de variables explicatives potentielles qui demanderont à être spatialisées, inférée spatialement ou simplement éliminée du lot des variables disponibles pour la construction du modèle.



RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Produire un bilan cartographique de la distribution des éricacées (1975-2010) sur un grand territoire de la Côte-Nord
- Développer et valider un modèle prédictif de l'envahissement des éricacées avec des variables cartographiables
- Identifier des sites problématiques et juger des prescriptions sylvicoles adaptées

RÉFÉRENCES

Bescond et al. (2011) *TFC* 87, 1 (87-98) --- Boucher et al. (2009) *LE* 24 (171-184) --- Bradley et Mustard (2006) *EA* 16, 3 (1132-1147) --- Hébert et al. (2010) *FEM* 260 (219-228)
 Hébert et Thiffault (2011) *CIPS* 91 (725-738) --- Laliberté et al. (2004) *RSE* 93 (198-210) --- Malik (1995) *EM* 19, 5 (675-684) --- Van Lier et al. (2009) *JIAEOG* 11 (334-343)